

LES BORNES DE COLLECTE : OÙ SONT-ELLES IMPLANTÉES ?

En plus de celles existantes, de nouvelles bornes seront implantées sur la commune de Lavardac de sorte que chacun dispose d'un point de dépôt à proximité de son domicile ou sur un chemin emprunté régulièrement.

EMPLACEMENTS DES BORNES : COMMUNE DE LAVARDAC

DÉJÀ EXISTANTS

- Lieu-dit La Tuilerie
(route de Vianne)
- Place du Forail
(à côté de la salle des fêtes)

FUTURES INSTALLATIONS

- Avenue de la gare
- Avenue des Grands Champs
(parking du cimetière)
- Rue de la Cale

QUESTIONS / RÉPONSES SUR LE TRI DES DÉCHETS

• POURQUOI DOIT-ON EXCLURE UN PLAT ET DE LA VAISSELLE EN VERRE DES BORNES À VERRE ?

Le verre culinaire, la vaisselle en verre ont une **composition chimique différente du verre d'emballage**, ce qui rend impossible leur intégration au calcin (verre d'emballage, broyé et débarrassé de toutes les impuretés, prêt à être refondu par le verrier).

• FAUT-IL LAVER LES EMBALLAGES ?

Non, c'est inutile et cela économise de l'eau.

• DOIT-ON ENLEVER LES AGRAPHERS DU PAPIER ET LES FENÊTRES EN PLASTIQUE DES ENVELOPPES ?

Non, ce n'est pas nécessaire de le faire car ils n'affectent pas le processus de recyclage du papier

• FAUT-IL ENLEVER LES ÉTIQUETTES ?

Non, le papier ne pose aucun problème, il sera éliminé lors du nettoyage.